



faire appel d une ordonnance pour placeemnet de mes enfants

Par **zemali**, le **14/05/2019** à **18:01**

bonjour

j ai 4 enfants qui sont placer depuis 7 annee l origine du placement a ete du a l abundant de la maman suite au diorce ce placement ete a toulouse et en aout 2018 avec ma famille nous avons decider de faire revenir les enfants pres de ma famille .pour qu ils puisse reliev des liens familiale avec leurs tante oncle .

le 29/04/2018 je suis passer devant le juge pour le renouvellement de ce placement et la devant le juge je me suis fait descendre comme un mmoins que rien avec une decision defavorable en ma faveur

on me dit que l on me retire la caf et que je doit payer 120 euro par mois